



Alliance SNAPATSI poursuit son action et exige un **PROTOCOLE ADDITIONNEL**

Au sein de la Police Nationale, **L'ENSEMBLE DES CORPS A OBTENU UN PROTOCOLE** sur l'amélioration de leurs carrières (régime indemnitaire, avancement, fidélisation, mesures sociales...) **SAUF LES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES (P. A. T. S).**

Le résultat de notre sondage national a permis de mettre en évidence une **perte conséquente du pouvoir d'achat** et un **manque de reconnaissance indéniable** des P. A. T. S.

Alliance SNAPATSI exige **l'ouverture immédiate de négociations sur la base des propositions suivantes :**

PROPOSITIONS COMMUNES

- Faire un état des lieux des postes occupés par les personnels actifs pour mettre en place une véritable substitution afin de leur permettre de se recentrer sur leurs cœurs de métier et recruter des PATS en conséquence.
- Création de passerelles entre les corps et ouverture vers la gendarmerie.
- Mutualisation de la formation avec les préfectures et les gendarmeries.
- Obtention de l'Avantage Spécifique d'Ancienneté (A. S. A).
- Intégration des primes dans le calcul de la retraite.
- Mise en place de mesures sociales : restauration, logement, garde d'enfants, places en crèche.

PROPOSITIONS SPECIFIQUES

ADMINISTRATIFS

- Augmentation du nombre de postes à l'avancement
- Mise en place d'examens professionnels pour le passage de la catégorie C en B et B en A.
- Mise en place de la réforme de la catégorie B au 1^{er} janvier 2010, date de la fusion des corps au sein du Ministère de l'Intérieur.

TECHNIQUES

ADJOINTS TECHNIQUES

- Fusion des corps au sein du Ministère de l'Intérieur et de l'Outre-mer.
- Augmentation du nombre de postes à l'avancement AT 1, ATP 2 et ATP 1.
- Amélioration du déroulement de carrière par la reconnaissance de l'expérience professionnelle et mise en place de la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E.).

OUVRIERS CUISINIERS

- Prise en compte de l'évolution d'échelon pour la prime de rendement.
- Revalorisation de la prime de rendement à 25 % du traitement contre 16% aujourd'hui.
- Augmentation des postes à l'avancement aux groupes VI, VII et VIII
- Augmentation du nombre de postes de chefs d'équipe

SCIENTIFIQUES

- Nouveaux statuts prenant en compte les spécificités et les contraintes
- Revalorisation indiciaire et indemnitaire
- Rapprochement statuts Police / Gendarmerie

Soutenez l'action du SNAPATSI - SIGNEZ LA PETITION